

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles IDERYS (ci-après « le Prestataire ») fournit au client (ci-après « le Client ») des prestations de vente, d'installation, de paramétrage, de formation, de support technique et de maintenance d'un logiciel édité par un tiers (ci-après « le Logiciel »).

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document émanant du Client, sauf accord écrit contraire du Prestataire.

2. Nature des prestations

Le Prestataire intervient exclusivement en tant qu'intégrateur et prestataire de services, et non en tant qu'éditeur du Logiciel.

Les prestations proposées sont notamment :

- vente ou revente de licences du Logiciel,
- installation technique,
- paramétrage et configuration,
- formation des utilisateurs,
- assistance technique,
- maintenance corrective et évolutive selon contrat distinct,
- conseils, audit, prestations d'ingénierie.

Toute prestation non explicitement incluse dans une proposition commerciale est facturée séparément.

3. Commandes

Toute nouvelle commande doit :

- faire l'objet d'un devis ou d'une proposition commerciale,
- être acceptée par écrit par le Client (signature ou validation électronique).

L'acceptation vaut entière adhésion aux présentes CGV.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute commande pour des raisons légitimes (incapacité technique, défaut de paiement antérieur...).

4. Prix et conditions de paiement

4.1 Prix

Les prix indiqués sont en euros, hors taxes. Toute taxe applicable est facturée en sus.

Le Prestataire peut modifier ses tarifs à tout moment, mais les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande.

4.2 Paiement

Sauf dispositions particulières :

- 50 % à la commande,
- 50 % à la livraison ou à la fin de la prestation.

Les prestations de maintenance et d'assistance sont payables annuellement d'avance.

4.3 Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne :

- application de pénalités de retard au taux légal majoré,
- indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement,
- suspension immédiate des prestations.

Aucune compensation unilatérale par le Client n'est admise.

5. Conditions de fourniture

5.1 Délais

Les délais sont indicatifs. Aucun retard ne justifie l'annulation de la commande ni une demande de dommages-intérêts.

5.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation des prestations,
- assurer l'accès à ses équipements et infrastructures utiles à l'exécution de la commande,
- disposer de matériels compatibles et à jour,
- affecter un interlocuteur compétent.

Le Prestataire n'est pas responsable des retards ou surcoûts résultant d'un manquement du Client.

6. Propriété intellectuelle

6.1 Logiciel tiers

Le Logiciel reste la propriété exclusive de son éditeur.

Le Client reconnaît que :

- l'utilisation du Logiciel est soumise à la licence de l'éditeur,
- le Prestataire ne garantit ni les performances ni la pérennité du Logiciel,
- le Prestataire n'est pas responsable des anomalies imputables à l'éditeur.

6.2 Travaux réalisés par le Prestataire

Les scripts, paramétrages, développements spécifiques, documentations ou méthodes produits par le Prestataire restent sa propriété intellectuelle, sauf cession écrite.

Une licence d'usage non exclusive est octroyée au Client pour la durée du contrat.

7. Garantie

Le Prestataire garantit la conformité de ses prestations aux règles de l'art.

Le Prestataire ne garantit pas :

- l'absence totale de bugs dans le Logiciel,
- l'adéquation du Logiciel à des besoins non exprimés,
- les performances dépendantes de l'infrastructure du Client.

Toute réclamation doit être faite dans un délai de 30 jours à compter de la livraison.

8. Maintenance et Support

Les prestations de maintenance (corrective ou évolutive) font l'objet d'un contrat distinct.

Sans souscription d'un contrat de maintenance :

- toute intervention est facturée au temps passé,
- le Prestataire n'a aucune obligation d'assistance ou d'intervention.

L'accès aux mises à jour de l'éditeur nécessite la souscription ininterrompue par le client au contrat de maintenance proposé par le Prestataire.

9. Responsabilité

9.1 Limitation de responsabilité

La responsabilité du Prestataire est limitée :

- au montant total payé par le Client pour la prestation concernée (hors licence et maintenance),
- aux seuls dommages directs, matériellement prouvés.

Le Prestataire n'est en aucun cas responsable :

- des pertes de données (le Client doit effectuer ses sauvegardes),
- des pertes d'exploitation,
- d'un dysfonctionnement dû à un défaut du Logiciel tiers,
- d'un usage non conforme par le Client.

9.2 Cas de force majeure

Le Prestataire ne peut être tenu responsable en cas de force majeure (pannes réseau, catastrophes naturelles, cyberattaques massives, etc.).

10. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder strictement confidentielles toutes informations commerciales, techniques ou financières échangées dans le cadre du contrat.

11. Protection des données (RGPD)

Dans le cadre de la réalisation des prestations, le Prestataire peut être amené à traiter des données personnelles pour le compte du Client.

Le Prestataire agit alors :

- en qualité de sous-traitant au sens du RGPD,
- conformément au contrat de sous-traitance ou annexe RGPD établi entre les parties.

Le Client demeure responsable de sa conformité RGPD.

12. Résiliation

Le contrat peut être résilié :

- par l'une ou l'autre des parties, 3 mois avant la date anniversaire de signature du contrat, moyennant notification à l'autre partie par voie recommandée.
- immédiatement par le prestataire en cas de défaut de paiement.

En cas de résiliation :

- les sommes dues restent exigibles,
- aucun remboursement n'est effectué pour les prestations déjà réalisées.

13. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif à leur interprétation ou leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents du siège du Prestataire, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

14. Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes CGV au moment de la commande.